

Les créations d'entreprise de sortie de chômage

Prof. Dr. Marc Gruber
Prof. John Dencker, Ph.D.
Dipl.-Wirt.-Ing. Melvin Haas
MSc ETH Peter Vogel

EPFL-CDM-ENTC
Station 5
CH-1015 Lausanne
Telefon: +41 (0)21 693 24 63
Fax: +41 (0)21 693 24 89



Cette thématique est devenue l'objet de notre recherche pour la première fois en 2005, et en coopération avec l'Agence pour l'emploi de Munich nous avons pu mener une étude empirique (n= 453 créations d'entreprise soutenues grâce à l'aide de l'allocation temporaire accordée par l'État). L'étude a dévoilé de nombreux résultats inédits qui furent publiés dans divers magazines scientifiques de renom et mis à la disposition des agences de l'emploi dans le cadre d'un rapport d'étude. Les résultats de l'étude obtenus jusqu'ici en bref:

Perspective en matière de politique économique et de marché de l'emploi:

- (1) Comparatif systématique de la composition des programmes de soutien dans divers
- (2) Analyse de l'efficacité et de l'efficience de ces programmes, en particulier l'analyse des effets directs et indirects (p.ex. le nombre d'emplois supplémentaires créés par les chômeurs créateurs d'entreprise).

Perspective de l'entreprise / du créateur d'entreprise:

- (3) Analyse de la question suivante: opportunités d'affaires identifiées par le chômeur créateur d'entreprise et des raisons ayant mené à opter pour une opportunité d'affaires déterminée.
- (4) Examen et analyse des modèles de développement et des chances de succès des créations d'entreprise de sortie de chômage.

Le questionnaire a été envoyé à 48'120 créateurs d'entreprise en Suisse, en Allemagne, en France et en Belgique, même si la collecte des données en France n'est pas encore achevée et que les résultats détaillés sont encore de ce fait indisponibles.

Résumé

La présente étude «Créations d'entreprise de sortie de chômage» a réalisé en première étude aussi bien un comparatif intercantonal qu'international des programmes de soutien des anciens chômeurs créateurs d'entreprise en Suisse, en Allemagne et en Belgique.

Les créateurs d'entreprise

L'évaluation descriptive affiche des différences sensibles des caractéristiques démographiques des chômeurs créateurs d'entreprise. Un portrait «typique» du chômeur créateur d'entreprise ne peut pas être dessiné ainsi – une trouvaille fondamentale qui a entre autres des implications significatives sur l'organisation des mesures de formation et de coaching des chômeurs créateurs d'entreprise. Les anciens chômeurs créateurs d'entreprise ne sont ni des personnes en général faiblement qualifiées, ni des fondateurs d'entreprise qui considèrent la création d'une activité non salariée comme la «dernière issue» pour obtenir un emploi.

L'hétérogénéité relativement importante des caractéristiques démographiques (notamment l'expérience professionnelle préalable) ainsi que les différences cantonales marquées permettent de conclure que l'organisation des mesures de soutien (p. ex. la formation des chômeurs désireux de se mettre à leur compte) peut être réalisée de manière plus ciblée au niveau cantonal qu'au niveau national.

Les caractéristiques démographiques principales

- Le groupe des anciens chômeurs créateurs d'entreprise est en moyenne un peu plus âgé que le groupe comparatif. Le premier groupe présente en pourcentage une formation professionnelle plus importante, tandis que le groupe comparatif affiche une plus grande part de personnes ayant une formation universitaire.
- La majorité des créateurs d'entreprise décident de se mettre à leur compte peu de temps après le début de leur période de chômage.
- La part des immigrants est similaire dans les deux groupes.
- La perspective d'un revenu supérieur ne constitue pas pour les chômeurs créateurs d'entreprise la principale motivation d'une activité indépendante. En revanche, le développement personnel ainsi que la réalisation d'une idée d'affaires sont des motivations significatives.
- Les personnes interrogées indiquent être plus heureux dans leur vie en général, ainsi que dans leur vie professionnelle par rapport à la période précédant la création de

leur entreprise. L'influence positive de l'activité indépendante sur une grande partie des probants est confirmée par quelques-uns des commentaires présentés. L'expérience de la création d'entreprise semble en outre être majoritairement positive pour les personnes ayant abandonné leur activité indépendante; de plus, quelques probants font état de la valeur et de l'exploitation de cette expérience lors de leur nouveau changement pour un poste de salarié.

- Plus de 75 % des créations d'entreprise des anciens chômeurs sont des entreprises individuelles. Pour le groupe comparatif, cette part n'est que d'environ deux tiers.

Origine des idées d'affaires

- Concernant les idées d'affaires, on peut affirmer en conclusion que la plupart des idées proviennent des personnes interrogées elles-mêmes, mais qu'en revanche, seulement très peu de personnes étaient activement à la recherche d'idées. Pour la plupart des créateurs d'entreprise, l'idée d'affaires provient d'une ancienne activité ou d'un hobby.
- La plupart des créateurs d'entreprise lancent leur entreprise dans la branche qui les employait auparavant.

Soutien des créations d'entreprise

- Le groupe des anciens chômeurs créateurs d'entreprise recourt bien plus aux offres de coaching et de formation que le groupe comparatif.
- Les anciens chômeurs créateurs d'entreprise ont profité bien davantage du soutien de leur environnement social que les créateurs d'entreprise du groupe comparatif.

Informations relatives aux entreprises créées

- La plupart des créateurs d'entreprise se mettent à leur compte en fondant une société. Seul un nombre restreint de personnes font cette démarche en reprenant ou en participant à une entreprise existante.
- Les deux groupes sont similairement répartis sur les différentes branches, même si l'on rencontre les anciens chômeurs créateurs d'entreprise un peu moins dans l'industrie du bâtiment et le commerce, mais a contrario un peu plus dans le secteur de la santé et des affaires sociales.

- Les taux de survie des créations d'entreprise par des chômeurs après trois années d'exercice ainsi que la croissance du chiffre d'affaires sont relativement élevés – un résultat qui rejoint les constatations de notre étude précédente de 2005 en Allemagne.
- Les anciens chômeurs créateurs d'entreprise en Suisse créent après trois exercices 2,2 emplois supplémentaires en moyenne. Ce constat est significatif puisqu'il présente des aspects secondaires jusqu'ici insuffisamment compris mais toutefois importants de la promotion des créations d'entreprise de sortie de chômage.

Comparatif international

Les résultats du comparatif international se laissent résumer comme suit:

- Les programmes de soutien nationaux en Suisse, en Allemagne, en France et en Belgique se distinguent peu dans leur structure de fond au niveau national. Ils présentent toutefois au niveau régional des écarts importants en matière de sélection et d'assistance des créateurs d'entreprise.
- Conformément aux attentes, un nombre plus important d'hommes que de femmes se mettent à leur compte dans les quatre pays.
- Les créateurs d'entreprise en Suisse (les anciens chômeurs et le groupe comparatif) affichent la plus grande expérience professionnelle avant la création d'entreprise.
- Pas de différences marquantes par contre concernant l'expérience de la branche. Environ 55 à 60 % des créateurs d'entreprise optent pour la branche dans laquelle ils ont déjà travaillé.
- Eu égard au recours aux programmes de coaching et à l'accès à des réseaux, des différences notoires sont constatées entre les pays.
- Les chômeurs créateurs d'entreprise sont en Allemagne le moins longtemps au chômage avant de se mettre à son compte.

- Les taux de survie après trois années d'exercice sont dans tous les pays relativement élevés: Suisse (88,7 %), Allemagne (87,0 %), Belgique (77,7 %).
- En Suisse, un nombre d'emplois supplémentaire plus important qu'en Allemagne et en Belgique est créé par les chômeurs créateurs d'entreprise.